

Faculté de philosophie et lettres



HIST9CE Certificat universitaire en histoire



Gestion du programme

HIST Département d'histoire

Objectif de la formation

Ce programme s'adresse aux détenteurs d'un diplôme universitaire de deuxième cycle qui souhaitent acquérir une formation complémentaire à leur discipline de base dans le domaine de l'histoire.

Conditions d'admission

Aux conditions fixées par les autorités facultaires, ont accès à ce programme les étudiants qui ont le grade académique de licencié ou qui sont inscrits en dernière année de ce cycle. Dans ce dernier cas, ils ne peuvent obtenir le certificat qu'un an après avoir obtenu le grade de licencié.

La formation donne lieu à la délivrance d'un certificat d'université. Ce document atteste la réussite de la formation et l'octroi éventuel de crédits associés, sans conférer de grade académique.

Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la partie "Renseignements généraux" de la page web suivante : <http://www.ucl.ac.be/etudes/libres.acces.html>.

Contenu du programme

Ce programme d'un an est établi par le département en tenant compte des études antérieures et de l'orientation choisie par le récipiendaire. Il est axé sur la critique historique et sur ses applications à un période ou à un domaine de l'histoire. Il comporte des sciences auxiliaires, un séminaire et, éventuellement, la rédaction d'un travail de fin d'études permettant de vérifier les aptitudes du récipiendaire en ce qui concerne la recherche et la critique des sources, la définition d'une problématique et la synthèse des matériaux rassemblés.